



DESCRIPTION

Ministère	Titre du poste	
Éducation, Culture et Formation	Traducteur (anglais-français)	
Numéro du poste	Collectivité	Division ou région
71-2729	Yellowknife	Secrétariat aux affaires francophones et administration centrale

BUT DU POSTE

Le traducteur (anglais-français) assure des services de traduction de qualité en respectant les normes internationales de la langue française et la terminologie propre à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et à tous les ministères, conseils et organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) dans toutes les régions.

PORTÉE

Travaillant à Yellowknife, le traducteur (anglais-français) relève du chef du Service français de traduction du Secrétariat aux affaires francophones.

Le Secrétariat aux affaires francophones appuie et conseille le ministre responsable des langues officielles et sert d'agence centrale de soutien aux ministères, conseils et organismes du GTNO en matière de communications et de services en français au sein du GTNO.

Le traducteur (anglais-français) réalise des traductions de grande qualité de l'anglais vers le français de textes de degrés de complexité, de longueurs et de sujets variés. Il fournit des services de traduction à tous les ministères, conseils et organismes du GTNO au bureau de l'administration centrale et au niveau régional, de même qu'à l'Assemblée législative des TNO.

Le titulaire du poste doit s'assurer de respecter les échéances. En outre, il doit faire en sorte que ses traductions soient conformes aux normes établies.

Le traducteur (anglais-français) joue un rôle crucial en veillant à ce que le GTNO respecte ses obligations en matière de prestation de communications et de services en français en vertu de la *Loi sur les langues officielles* des TNO et du Plan stratégique du GTNO sur les communications et les services en français.



RESPONSABILITÉS

1. Assurer des services de traduction de grande qualité, de l'anglais vers le français, de textes de degrés de complexité, de longueurs et de sujets variés.

- Étudier et analyser les textes sources de manière à comprendre pleinement leurs particularités en ce qui concerne le sens, le style et la complexité de la terminologie.
- Déterminer le niveau de langue approprié en fonction du public cible.
- Définir des exigences précises et rechercher des sources d'information et des ouvrages de référence appropriés, au gré des besoins.
- Effectuer des recherches terminologiques et documentaires à l'aide de divers ouvrages de référence et outils, notamment des bases de données terminologiques et linguistiques et les traductions antérieures du Service français de traduction.
- Produire une version définitive du texte et la réviser afin de s'assurer que le texte d'arrivée est parfaitement idiomatique et que son sens reflète exactement celui du texte source.
- Discuter des passages ambigus avec les autres traducteurs et le superviseur afin de trouver des solutions permettant de transférer fidèlement le sens du texte source.
- Poser des questions aux clients sur les passages ou les mots équivoques, le cas échéant, et suggérer de nouvelles formulations.
- Consigner les résultats des recherches terminologiques relatives à la culture nordique et au GTNO, comme les titres de postes, les noms de ministères, de sections, de divisions, de programmes, etc.
- Créer des fiches terminologiques, y compris des notes documentaires et bibliographiques, dans la banque de terminologie pour référence ultérieure.
- Mener des traductions à terme et maintenir le rythme de production attendu, lequel est établi selon le niveau de compétence du titulaire du poste.
- Approfondir continuellement ses connaissances à l'égard de la nouvelle terminologie, des changements linguistiques, des néologismes, de la toponymie, etc.
- Corriger les épreuves de textes qu'il a traduits lui-même ou qui ont été traduits par un autre membre de l'équipe ou un traducteur externe.

2. Fournir des services de consultation pour le compte du GTNO sur des questions linguistiques et terminologiques aux autres traducteurs des TNO et du Canada.

- Suggérer des termes et des formulations et faire des recommandations stylistiques et syntaxiques aux autres traducteurs et au réviseur.
- Réviser le travail d'autres traducteurs à la demande du chef du Service français de traduction et recommander des modifications de style et de terminologie, au besoin.
- Répondre aux demandes d'information linguistique ou terminologique des autres provinces ou territoires canadiens.
- Expliquer aux clients le processus de traduction et l'admissibilité aux services de traduction du Secrétariat aux affaires francophones.



- Lire à voix haute des textes traduits pour diffusion à la radio ou à la télévision (par exemple, des avis publics, des vidéos, des interventions lors des séances de l'Assemblée législative, etc.).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Exigences physiques

Aucune particularité à signaler.

Conditions environnementales

Aucune particularité à signaler.

Exigences sensorielles

Aucune particularité à signaler.

Exigences mentales

Aucune particularité à signaler.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS

- Connaissance des règles et des principes qui s'appliquent au domaine spécialisé de la traduction.
- Connaissance de la *Loi sur les langues officielles* des TNO et du Plan stratégique du GTNO sur les communications et les services en français, ou capacité à acquérir des connaissances à ce sujet.
- Connaissance de la terminologie et du vocabulaire utilisés dans les différents domaines dans lesquels le Service français de traduction est appelé à travailler.
- Compétences très avancées en français et en anglais parlé et écrit.
- Bon entente et bonnes compétences en communication.
- Compétences en recherche et connaissance des outils de référence pertinents.
- Bon sens de l'organisation et capacité à bien gérer son temps.
- Compétences en informatique, notamment la suite Microsoft Office, les banques de terminologie et Internet.
- Capacité à traduire des documents de degrés de complexité, de longueurs et de sujets variés.
- Capacité à réviser le travail d'autres traducteurs.
- Capacité à prendre l'initiative, à travailler en équipe et à coopérer.
- Capacité à respecter et à promouvoir de façon constante la diversité personnelle, l'inclusion et la sensibilisation culturelle, ainsi que les approches favorisant la sécurité et la sensibilité en milieu de travail.



En règle générale, le candidat doit posséder les qualifications suivantes :

Un baccalauréat en traduction, ainsi que deux ans d'expérience en traduction.

Nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

Niveau de sécurité du poste

- ☒ Aucune vérification du casier judiciaire requise
- ☐ Poste de confiance – vérification du casier judiciaire demandée
- ☐ Poste de nature délicate – vérification de l'identité et du casier judiciaire demandée

Langue française (cocher une seule case)

- ☒ Français requis (indiquer le niveau ci-dessous)

Le niveau requis pour ce poste désigné est :

EXPRESSION ET COMPRÉHENSION ORALES

Élémentaire (E) ☐ Intermédiaire (I) ☐ Avancée (A) ☒

COMPRÉHENSION ÉCRITE

Élémentaire (E) ☐ Intermédiaire (I) ☐ Avancée (A) ☒

COMPÉTENCES EN RÉDACTION

Élémentaire (E) ☐ Intermédiaire (I) ☐ Avancée (A) ☒

- ☐ Français de préférence

Langue autochtone : Langue autochtone – non précisée

- ☐ Requise
- ☒ De préférence